Syndicat C.G.T.
des Territoriaux Actifs et Retraités
Ville de Cournon d'Auvergne et du C.C.A.S.

Et pourquoi pas nous !?

Lors du Comité Social Territorial du 16 novembre 2023, la CGT a demandé la Prime exceptionnelle du Pouvoir d'Achat.

En réponse Monsieur le Maire, nous a fait gentiment comprendre qu'on lui a coûté trop d'argent.

La CGT a fait une lettre ouverte (ci-jointe) pour réitérer cette demande...silence total de l'autorité territoriale.

Comme pour d'autres sujets ouverts :

Propositions	Situations actuelles
RIFSSEP : indexé sur le point d'indice	En attente de mise en place !!!
Maintien des primes d'insalubrité (agents du CTM)	En attente de mise en place !!!
Avancement de grade	Qui, quand, comment ???
Télétravail	En attente de mise en place !!!
Prime Pouvoir d'Achat	Refusée

« Le plus dur c'était la fin du mois…
Surtout les trente derniers jours »

L'urgence, c'est la revalorisation des salaires :

On ne va pas prendre la prime pour aller faire les boutiques à Dubaï…

Nous appelons à une journée de grève et à un rassemblement devant la mairie le mardi 19 mars 2024 à 8h.

Suivi de la manifestation dans le cadre de la mobilisation nationale à partir de 10h devant le siège de Clermont Auvergne Métropole

64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont Ferrand .

Unissons-nous pour montrer notre mécontentement !!!

FONCTION PUBLIQUE : URGENCE SALAIRES !

Ça ne peut plus durer !

Plutôt que d'augmenter nos salaires, le gouvernement ne nous concède que des primes non cotisées, exceptionnelles au bon vouloir des employeurs, comme la prime « Pouvoir d'achat ».

Ces derniers mois, on nous accordait de très légères augmentations du point d'indice, qui détermine les rémunérations des 5,6 millions d'agent·es du public, fixé aujourd'hui à 4,92 €. Mais ces augmentations n'ont servi qu'à « courir » après le SMIC qui, lui, bénéficie d'une revalorisation automatique liée à l'inflation, contrairement au point d'indice. Depuis plus de 20 ans, notre pouvoir d'achat n'a fait que baisser, comme le montre la courbe ci-contre. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2000, il ne serait pas à 4,92 €, mais à 6,36 € !

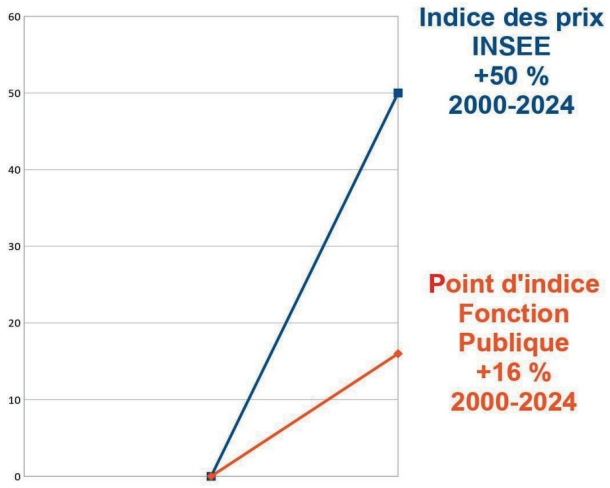

Le point d'indice à 6 € parce que nous le méritons !

Pour rattraper la perte de pouvoir d'achat que nous avons subie, il est urgent que le point d'indice soit porté à 6 €. Cette mesure de justice profiterait à tous les agent·es public·ques, fonctionnaires et non-titulaires. Et cet argent serait réinjecté dans l'économie du pays, tandis que le surplus de cotisations généré réalimenterait les régimes de sécurité sociale et de retraite.

Le point à 6 euros, ça veut dire :

	Indice majoré	Traitement brut actuel	Avec le point à 6 €
Pour un Adjoint Technique au 1er échelon	366	1 801,74 €	2 196,00 €
Pour un Adjoint Administratif principal (2e cl.) au 5ème échelon	374	1 841,12 €	2 244,00 €
Pour une ATSEM principale (1e cl.) au 6ème échelon	408	2 008,49 €	2 448,00 €
Pour un Agent de Maîtrise au 10ème échelon	421	2 072,49 €	2 526,00 €
Pour une Auxiliaire de Puériculture au 8ème échelon	444	2 185,71 €	2 664,00 €
Pour un Rédacteur principal (2e cl.) au 8ème échelon	457	2 249,71 €	2 742,00 €

Mairie de Cournon d'Auvergne ● BP 158 ● Centre Technique Municipal ● Maison des Jardiniers
avenue de l'Allier ● 63804 COURNON D'AUVERGNE
04 73 77 73 71 ● 06 47 48 67 00 ● cgt@cournon-auvergne.fr